



Projet pédagogique centre de loisirs

2024 – 2025

Applicable à partir du 02/09/2024

1- Les finalités éducatives de l'association (projet social)

L'association Pôle Pyramide a pour but de :

- Développer un projet pédagogique au sein du centre de loisirs valorisant l'autonomie et la participation des enfants, la création d'espaces d'expressions citoyennes, la co-animation du CME-CMJ avec la commune
- Proposer des activités enfance au-delà du centre de loisirs en accompagnant les enfants dans leur propre projet collectif et en ouvrant des espaces d'expression citoyenne.
- Renforcer les partenariats et complémentarités avec les acteurs éducatifs de la commune.

Dans ce cadre, le centre social développe un accueil collectif de mineurs, qui a une activité périscolaire et extrascolaire. Le centre de loisirs accueille des enfants de 2 ans et 9 mois scolarisés à 11 ans. Les enfants sont accueillis en favorisant les groupes d'âge.

2- Objectifs pédagogiques du centre de loisirs : autonomie, citoyenneté et participation

Développer l'accueil de tous les enfants

- Respecter la différence (culturel, culturelle, physique, géographique, sociale...) de chaque individu.
- Proposer un accueil individualisé aux familles ayant un enfant en inclusion.
- Prendre en compte l'évolution familiale des enfants.
- Développer un projet d'accueil adapté aux enfants porteurs de handicaps.

Proposer des activités et temps d'accueils répondant aux besoins et aux rythmes de l'enfant.

- Permettre à l'enfant de choisir, proposer et organiser sa journée, en fonction de ses besoins et de ses émotions.
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets.
- Permettre aux enfants de découvrir des activités sportives, culturelles et technologiques variées et adaptées.
- Développer des propositions de stages sur les vacances scolaires.

Permettre aux enfants de s'exercer à la citoyenneté

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Recueillir les idées et envies des enfants pour proposer des activités leur correspondant.
- Sensibiliser au goût et à l'alimentation bio et locale.
- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement et au devenir de la planète.
- Favoriser la participation active des enfants dans la vie du centre de loisirs.

Renforcer des actions en lien avec les familles et les partenaires

- Permettre aux familles de s'impliquer dans la vie de l'association en partageant différents temps et en intégrant les actions proposées par celle-ci ou en proposant des actions nouvelles.
- Développer les passerelles avec la crèche, le collège.
- Promouvoir les activités éducatives des associations locales.
- Développer les actions partenariales avec d'autres associations et structures.
- Renforcer les liens avec les partenaires locaux.

Proposer des activités, des découvertes culturelles et sportives répondant aux besoins et rythmes des enfants

- Permettre aux enfants de bénéficier d'un temps de détente et de repos adapté à chaque tranche d'âge.
- Permettre aux enfants de découvrir certaines activités culturelles et sportives en accord avec les besoins des enfants sur cette plage horaire.
- Permettre aux enfants de choisir ce qu'ils souhaitent faire en fonction de leur état d'esprit, de leur fatigue, de leur envie.

3- Mise en œuvre des objectifs pédagogiques

Modalités d'accueil

- Vacances – extrascolaire : inscription des enfants à la journée pendant les vacances pour permettre la mise en place de groupes d'enfants et une progression pédagogique dans la journée
- Mercredi : inscription des enfants à la journée ou en demi-journée dans le même esprit.
- Promotion d'activités en ateliers (pause méridienne, soir, mercredi et vacances) pour permettre un contenu pédagogique et éducatif
- Inscriptions anticipées des enfants une semaine précédant l'accueil pour permettre une adaptation pédagogiques aux effectifs inscrits
- Organisation de séjours courts ou de séjours de vacances.

Organisation des espaces

- Aménagement des espaces d'accueil et d'activités correspondant au rythme de vie et aux besoins affectifs de l'enfant.
- Une salle sensorielle de répit

Contenu de l'accueil

- Une journée type est mise en place pour chaque groupe d'âge.
- Utilisation au maximum de l'aspect ludique dans les propositions faites aux enfants.
- Proposition d'ateliers découverte sur différents temps de la structure.
- Initiation et découverte d'activité sur le temps de midi.
- Faire du temps de repas un temps privilégié de pause et d'éducation au goût et à l'alimentation
- Proposition de sortie hors cadre centre de loisirs.
- Proposition de mini stage avec thématiques ou non.

Pilotage

- Réunions d'équipe hebdomadaire.
- Rendez-vous individualisé avec les familles ayant un enfant en inclusion

Quelques exemples concrets de pratiques au centre de loisirs :

- C'est toi qui choisis (projet sur le choix et la participation des enfants).
- Tableau des responsables.
- Sieste et réveil échelonné.
- Tri sélectif.
- Partenariats (crèche, PUV, centres de loisirs, associations locales...).
- Participation au projet annuel de la commune.
- Participation au PEL de la commune.
- Accompagner les projets des enfants.
- Découverte de notre environnement local géographique.
- Projet d'accueil pour enfants en situation de handicap.
- Projet d'espaces de jeux.
- Visite régulière à la médiathèque
- Passerelle avec la crèche courant mai
- Passerelle avec le secteur ado (mercredi + vacances été)
- Projet intergénérationnel : visite à la MARPA
- Projets transversaux avec d'autres secteurs du centre social (action parentalité et famille)
- Utilisation de la salle sensorielle

4- Pilotage du projet pédagogique

Evaluation

Des réunions de bilan en équipe se feront une fois par période de vacances à vacances sur les différents temps d'accueil et une fois par semaine durant les vacances.

Des réunions avec l'ensemble des animateurs du centre social seront proposées chaque trimestre.

Elles ont pour but :

- D'évaluer les objectifs pédagogiques.
- D'échanger sur des difficultés et proposer des solutions.
- D'informer sur les activités et le fonctionnement du centre.
- De se former sur des thématiques utiles au fonctionnement quotidien.

Les animateurs devront mettre en place un système d'évaluation en direction de leur groupe pour les activités qu'ils auront faites avec celui-ci sur la vie en groupe, les activités...

Les animateurs en formation auront deux suivis individuels de formation et des fiches d'auto évaluation à remplir pour mesurer l'évolution de leur stage pratique.

Des rencontres avec les partenaires permettront d'analyser le travail fait en commun.

Environnement et matériel

Locaux à disposition :

- Salles du centre de loisirs
- Gymnase (sur réservation)
- Cours de l'école
- Salle de motricité (sur réservation)
- Salle du foyer (sur réservation)
- Salle plurivalente et salle arts plastique de l'école (sur réservation)
- Salles du pôle socioculturel.
- Salles municipales (sur réservation)

Matériel à disposition :

- Se reporter aux fiches régies affichées dans les locaux.

Partenaires :

- Associations sportives locales
- Associations culturelles locales
- Conseil municipal d'enfants
- Ecoles maternelle et élémentaires
- Festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg en Bresse.
- Centres de loisirs de la CA3B
- Partenariats (crèche, MARPA, centres de loisirs, associations locales...).

LABEL LOISIRS EQUITABLE

Pour permettre de répondre à ces principes la structure a un label loisirs équitable lui permettant une bonification de la PSO (prestation de service ordinaire) en fonction d'un coefficient tenant compte des niveaux de l'activité de la structure et du taux de pauvreté des enfants et des familles présentes sur le territoire d'intervention.